



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

**Excusé(e)s :** Alparslan COSKUN

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).*

*Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.*

*Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).*

*Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.*

*Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.*

*Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).*

*Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.*

-----  
**Rapport N° 46**  
**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UN ORGANISME PUBLIC**  
-----

*Ne prend pas part au vote de la question n°46 : Lucie MIZOULE, membre du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne au titre de la Métropole.*

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux organismes publics dont le solde est de 12 200 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE : 3 450 euros**

Afin de commémorer le 900<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Montferrand (vers 1120), la ville s'est associée avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) pour organiser un colloque universitaire « Identités montferrandaises, de la ville neuve au quartier (1120-2020) », qui se déroulera du jeudi 30 septembre au samedi 2 octobre dans les locaux de l'Espace Nelson Mandela.

Le programme du colloque est construit en collaboration avec les enseignants chercheurs du Centre d'Histoire Espaces et Cultures de l'Université Clermont Auvergne avec la participation d'étudiants

Manifestation scientifique, ce colloque s'adressera néanmoins à un large public de personnes intéressées par l'histoire d'une ville fondée au Moyen-âge et devenue l'un des quartiers de Clermont-Ferrand. Bien qu'à dominante historique, il sera pluridisciplinaire et fera intervenir des spécialistes de l'Archéologie, de la Géographie, de la Linguistique romane et de la Littérature.

La ville s'engage à prendre en charge les frais d'organisation de ce colloque (restauration, hébergement : prise en charge directe et déplacements des intervenants nationaux et internationaux), estimés à environ 7 000 euros. Pour l'aide apportée dans l'organisation de ce colloque, l'UCA sollicite la ville pour une participation financière à hauteur de 3 450 euros notamment pour la prise en charge des frais de déplacement des intervenants français et étrangers.

Outre la mobilisation et la participation des intervenants, l'Université Clermont Auvergne prendra en charge la publication des actes du colloque estimée à 4 000 euros.

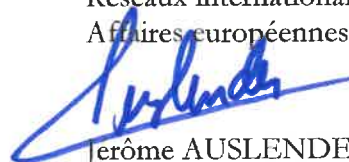
**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **05 JUL. 2021**

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

